

■ **PELICAN Fondation collective suisse de prévoyance (PELICAN Schweizerische Sammelstiftung für Personnalvorsorge) (PELICAN Fondazione colletiva swizzera di previdenza)**, à Vevey, quai Perdonnet 6. Nouvelle fondation. Statuts: 12 septembre 2003. But: prévoyance professionnelle en faveur de sociétés commerciales et industrielles, d'association professionnelles et autres personnes morales actives sur le territoire suisse contre les conséquences économiques de vieillesse, de l'invalidité et du décès. Conseil: trois à sept membres, qui sont Ferrari Olivier, de Fully, à Jongny, président, Baijot Marc, de Belgique, à Carouge (GE), et Berthouze Thierry, de France, à Annemasse (France), tous avec signature collective à deux.
Journal no 9076 du 30.09.2003
(01201664 / CH-550.1.036.227-6)